

SECTEUR DE FORMATION 10 – ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENT MOTORISÉ

**TECHNIQUES DE MAINTENANCE D'AÉRONEFS
(DEC 280.C0)**

TABLEAUX D'HARMONISATION

Secteur des affaires collégiales et des interventions régionales
Direction générale des affaires collégiales et des relations de travail
Direction de la formation technique
Février 2025

TABLE DES MATIÈRES

Présentation	1
Programmes d'études en lien d'harmonisation	1
Information sur les tableaux d'harmonisation.....	1
Tableaux d'harmonisation intersectorielle	3
Techniques de maintenance d'aéronefs et Techniques d'avionique.....	5
Techniques d'avionique et Techniques de maintenance d'aéronefs.....	6
Techniques de maintenance d'aéronefs et Techniques de génie aérospatial	7
Techniques de génie aérospatial et Techniques de maintenance d'aéronefs	8
Techniques de maintenance d'aéronefs et Montage de structure en aérospatiale.....	9
Montage de structures en aérospatiale et Techniques de maintenance d'aéronefs.....	10
Techniques de maintenance d'aéronefs et Techniques de pilotage d'aéronefs	11

Présentation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents, en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents, elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement et elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise au jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites *communes*. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites *identiques*; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites *équivalentes*.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme *Techniques de maintenance d'aéronefs* (DEC 280.C0) ont permis d'identifier des compétences communes avec d'autres programmes d'études.

Programmes d'études en lien d'harmonisation

Le programme d'études *Techniques de maintenance d'aéronefs* (DEC 280.C0) présente des compétences communes avec les programmes d'études suivants :

- Techniques d'avionique (DEC 280.D0);
- Techniques de génie aérospatial (DEC 280.B0);
- Techniques de pilotage d'aéronefs (DEC 280.F0);
- Montage de structures en aérospatiale (DEP 5197).

Information sur les tableaux d'harmonisation

Dans ce document, les résultats des travaux d'harmonisation sont présentés sous forme de tableaux et sont regroupés sous la rubrique : Tableaux d'harmonisation intersectorielle.

Chaque tableau se divise verticalement en deux sections et met en lien deux programmes d'études, le programme de référence¹ et un programme avec lequel il a des compétences communes. Pour chacun de ces programmes, le tableau présente les éléments d'identification qui sont le titre, le type de sanction, le code du programme, l'année d'approbation, son nombre de compétences ou de modules, la durée totale de formation, les énoncés de compétences communes et leur code respectif.

¹ Le programme de référence est celui pour lequel est spécifiquement rédigé le document d'accompagnement.

Lorsque les compétences communes entre deux programmes d'études ne sont pas identiques mais équivalentes, elles donnent lieu à deux tableaux distincts qui sont présentés l'un à la suite de l'autre. Le premier tableau présente les compétences qui peuvent être reconnues à la personne issue du programme de référence et qui s'inscrit dans le programme harmonisé au programme de référence; à l'inverse, le second tableau présente les compétences qui peuvent être reconnues à la personne issue du programme harmonisé au programme de référence et qui s'inscrit dans le programme de référence.

Le programme d'études dont est issue la personne et dans lequel elle a acquis une ou des compétences est dit « programme de provenance »; le programme d'études dans lequel la personne souhaite poursuivre sa formation et se faire reconnaître les compétences déjà acquises est dit « programme de destination. » Dans chacun des tableaux, la section de gauche est réservée au programme de provenance et la section de droite est réservée au programme de destination.

Avant chaque tableau, le programme de provenance et le programme de destination sont identifiés et un court texte rend explicite le cheminement de la personne à l'intérieur de ces deux programmes d'études.

Tableaux d'harmonisation intersectorielle

Programme de provenance : Techniques de maintenance d'aéronefs
2006

Programme de destination : Techniques d'avionique
2007

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques de maintenance d'aéronefs peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques d'avionique, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Techniques de maintenance d'aéronefs 2006 DEC – 280.C0 28 compétences, 2 130 heures		Techniques d'avionique 2007 DEC – 280.D0 28 compétences, 2 070 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
025S	Modéliser et interpréter des résultats mathématiques appliqués à l'aérospatiale	025S	Modéliser et interpréter des résultats mathématiques appliqués à l'aérospatiale
025P	Interpréter des schémas, des dessins et des plans d'assemblage et d'installation	025P	Interpréter des schémas, des dessins et des plans d'assemblage et d'installation
025T	Effectuer l'entretien de circuits à courant continu sur un aéronef	025T	Effectuer l'entretien de circuits à courant continu sur un aéronef
025V	Effectuer des activités relatives à la vérification du fonctionnement de moteurs à piston d'aéronefs	026Z	Poser des diagnostics au fonctionnement de moteurs d'aéronefs
et			
0266	Effectuer des activités relatives à la vérification du fonctionnement de moteurs à turbine d'aéronefs		
0269	Effectuer la maintenance d'atterrisseurs	0270	Vérifier des systèmes et des composants avioniques de servitudes de bord
et			
026C	Effectuer des activités relatives à la maintenance de systèmes d'aéronefs		

Programme de provenance : Techniques d'avionique
2007

Programme de destination : Techniques de maintenance d'aéronefs
2006

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques d'avionique peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques de maintenance d'aéronefs, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Techniques d'avionique 2007 DEC – 280.D0 28 compétences, 2 070 heures		Techniques de maintenance d'aéronefs 2006 DEC – 280.C0 28 compétences, 2 130 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
025S	Modéliser et interpréter des résultats mathématiques appliqués à l'aérospatiale	025S	Modéliser et interpréter des résultats mathématiques appliqués à l'aérospatiale
025P	Interpréter des schémas, des dessins et des plans d'assemblage et d'installation	025P	Interpréter des schémas, des dessins et des plans d'assemblage et d'installation
025T	Effectuer l'entretien de circuits à courant continu sur un aéronef	025T	Effectuer l'entretien de circuits à courant continu sur un aéronef
026L	Dépanner des circuits à courant alternatif sur un aéronef	0263	Vérifier le fonctionnement de circuits simples à courant alternatif sur un aéronef
et			
026X	Vérifier des systèmes de génération et de distribution électriques d'aéronefs		
026U	Vérifier des systèmes de communication d'aéronefs	0265	Vérifier le fonctionnement de systèmes de communication, de navigation et d'instrumentation
et			
026V	Vérifier des systèmes de radionavigation d'aéronefs à très hautes et à ultra-hautes fréquences		
et			
026W	Vérifier des systèmes de radionavigation d'aéronefs par impulsion et à super-hautes fréquences		
et			
0273	Vérifier des systèmes de gestion de vol et de navigation à l'estime		

Programme de provenance : Techniques de maintenance d'aéronefs
2006

Programme de destination : Techniques de génie aérospatial
2014

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques de maintenance d'aéronefs peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques de génie aérospatial, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Techniques de maintenance d'aéronefs 2006 DEC – 280.C0 28 compétences, 2 130 heures		Techniques de génie aérospatial 2014 DEC – 280.B0 23 compétences, 2 115 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
025V	Effectuer des activités relatives à la vérification du fonctionnement de moteurs à piston d'aéronefs	011X	Établir des relations entre les caractéristiques de fonctionnement d'un aéronef et les principes de construction
et			
0266	Effectuer des activités relatives à la vérification du fonctionnement de moteurs à turbine d'aéronefs		
et			
0260	Appliquer des principes d'aérodynamique		
0269	Effectuer la maintenance d'atterrisseurs	0121	Établir des relations entre les caractéristiques d'un aéronef et les décisions de conception et de planification
et			
026C	Effectuer des activités relatives à la maintenance de systèmes d'aéronefs		

Programme de provenance : Techniques de génie aérospatial
2014

Programme de destination : Techniques de maintenance d'aéronefs
2006

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques de génie aérospatial peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques de maintenance d'aéronefs, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Techniques de génie aérospatial 2014 DEC – 280.B0 23 compétences, 2 115 heures		Techniques de maintenance d'aéronefs 2006 DEC – 280.C0 28 compétences, 2 130 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
011R	Interpréter des dessins techniques reliés à l'aéronautique	025P	Interpréter des schémas, des dessins et des plans d'assemblage et d'installation
011W	Optimiser la performance des matériaux utilisés en aéronautique	025W	Effectuer des activités relatives à la résistance des matériaux utilisés en aérospatiale
0120	Exploiter les possibilités de la mise en forme des matériaux composites	0262	Entretien des structures et des composants de structures d'aéronefs en matériaux composites, en bois et en toile

Programme de provenance : Techniques de maintenance d'aéronefs
2006

Programme de destination : Montage de structure en aérospatiale
1998

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques de maintenance d'aéronefs peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Montage de structure en aérospatiale, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Techniques de maintenance d'aéronefs 2006 DEC – 280.C0 28 compétences, 2 130 heures		Montage de structure en aérospatiale 1998 DEP – 5197 20 compétences, 975 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
025N	Analyser la fonction de travail	369011	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation
025P	Interpréter des schémas, des dessins et des plans d'assemblage et d'installation	369054	Lire et interpréter des dessins, des schémas, des manuels et produire des croquis
025S	Modéliser et interpréter des résultats mathématiques appliqués à l'aérospatiale	369032	Appliquer des notions de mathématiques
025W	Effectuer des activités relatives à la résistance des matériaux utilisés en aérospatiale	369042	Associer des matériaux aux structures d'un aéronef
025Q	Utiliser des techniques de façonnage, d'assemblage et d'installation	369093	Effectuer des travaux d'usinage manuel
et		et	
025Z	Préparer et assembler du métal en feuille	369105	Riveter et dériveter des pièces de structures d'aéronefs
0261	Entretien des structures et des composants de structures métalliques d'aéronefs	369143	Appliquer des notions et des techniques de base concernant les matériaux composites
et		et	
0262	Entretien des structures et des composants de structures d'aéronefs en matériaux composites, en bois et en toile	369195	Réparer des éléments de structures d'aéronefs

Programme de provenance : Montage de structures en aérospatiale
1998

Programme de destination : Techniques de maintenance d'aéronefs
2006

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Montage de structures en aérospatiale peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques de maintenance d'aéronefs, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Montage de structures en aérospatiale 1998 DEP – 5197 20 compétences, 975 heures		Techniques de maintenance d'aéronefs 2006 DEC – 280.C0 28 compétences, 2 130 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
369011	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	025N	Analyser la fonction de travail
369054	Lire et interpréter des dessins, des schémas, des manuels et produire des croquis	025P	Interpréter des schémas, des dessins et des plans d'assemblage et d'installation
369093	Effectuer des travaux d'usinage manuel	025Q	Utiliser des techniques de façonnage, d'assemblage et d'installation
et		et	
369105	Riveter et dériveter des pièces de structures d'aéronefs	025Z	Préparer et assembler du métal en feuille

Programme de provenance : Techniques de maintenance d'aéronefs
2006

Programme de destination : Techniques de pilotage d'aéronefs
2021

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques de maintenance d'aéronefs peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques de pilotage d'aéronefs si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Techniques de maintenance d'aéronefs 2006 DEC – 280.C0 28 compétences, 2130 heures		Techniques de pilotage d'aéronefs 2021 DEC – 280.F0 Voie de spécialisation A – Pilotage d'avions 17 compétences, 1740 heures Voie de spécialisation B – Pilotage d'hélicoptères 16 compétences, 1 635 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
025V	Effectuer des activités relatives à la vérification du fonctionnement de moteurs à piston d'aéronefs	02EB	Contrôler les systèmes d'un aéronef
	et		
026C	Effectuer des activités relatives à la maintenance de systèmes d'aéronefs		
	et		
0265	Vérifier le fonctionnement de systèmes de communication, de navigation et d'instrumentation		
	et		
0266	Effectuer des activités relatives à la vérification du fonctionnement de moteurs à turbine d'aéronefs		
	et		
0267	Effectuer la maintenance de commandes et de gouvernes de vol		
	et		
0269	Effectuer la maintenance d'atterrisseurs		

Lorsque le programme de provenance est Techniques de pilotage d'aéronefs et que le programme de destination est Techniques de maintenance d'aéronefs, il n'y a aucune compétence jugée commune entre ces programmes.